



COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2019

Présents : Mr Jean CHARRIER, Mme Marie AVERTY, Mr Louis-Marie ORDUREAU, Mme Chrystelle DRONET, Mr Michel DERBORD, Mme Christiane POUVREAU, Mr Jean-Marc LINO, Mme Marie-Françoise RONDEAU, Mr Christian BROSSAUD, Mmes Laurence FERRET, Marie-Noëlle RÉMOND, Laëtitia PELTIER, Mr Yvon PLANTARD, Mmes Armelle MAGOT et Cendrine BARRAL

Absents excusés ayant donnés pouvoir : Mme Laurence BRIAND a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise RONDEAU, Mr Jean-Marc AUBRET a donné pouvoir à Mme Chrystelle DRONET

Excusés : Mr Didier RICHARD

Absents : Mrs Olivier BRANDT, Rémy GARRIOU et Mme Solène AMIANT

Secrétaire de séance : Mr Christian BROSSAUD.

ORDRE DU JOUR :

ENVIRONNEMENT

1. Convention de mise à disposition du service Espaces Verts de la Communauté de Communes

Louis-Marie ORDUREAU présente l'objet de la convention et rappelle que dans le souci d'une bonne organisation des services - conformément à l'article L.5211-4-1 III du CGCT, la Communauté et les communes membres ont décidé que des services communautaires (notamment le service des "Espaces Verts") sont mis à disposition des communes, dans l'intérêt de chacun, à fin de mutualisation.

Conformément au règlement intérieur de la commission « Espaces verts », la Communauté de Communes s'engage à réaliser, dans le cadre de la mise à disposition de service au profit de la commune, les prestations d'entretien suivantes :

- entretien des espaces verts et de loisirs communaux (tonte, petit élagage...)
- fleurissement des communes
- entretien des cimetières
- entretien des surfaces herbées et stabilisées des aires sportives communales

sans recours aux pesticides comme l'exige la loi entrée en application le 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention.

COMMUNICATION

2. Proposition de nom pour le local communal (ex Acti)

La commission communication a retenu trois propositions parmi celles reçues :

- Le Ranc'Arts
- L'Atelier
- La Verrière

Pour rappel, les associations et les élus avaient été sollicités pour proposer des noms.

Il est procédé au choix du nom par vote à bulletin secret.

Après dépouillement :

- Le Ranc'Arts obtient 4 votes
- L'Atelier obtient 3 votes
- La Verrière obtient 10 votes

Le nom « LA VERRIERE » est adopté.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

3. Présentations par Laëtitia PELTIER

- La Mer XXL

La mer XXL est une exposition dédiée aux océans qui se tiendra du 29 juin au 10 juillet au parc des expositions de la Beaujoire.

Inspirée des expositions universelles du début du XXe siècle, l'exposition est un évènement mêlant industrie, arts, technologie, ..

Dans le contexte de l'organisation le PETR avait été sollicité pour la tenue éventuelle d'un stand, un dossier a été présenté en ce sens mais il n'a pas été retenu.

Un travail est en cours avec le département et la région pour voir s'il existe encore une possibilité.

- Évènement culturel du Pays de Retz

Il s'agit d'une proposition du Pays de Retz de créer un évènement culturel du pays de Retz, la première édition aura lieu les 6 et 7 juillet 2019.

L'évènement se tiendra sur trois lieux :

- un lieu littoral : Canal de Haute Perche (Agglo de Pornic)
- un lieu retro littoral : Quai Vert sur le site du canal de la Maritime
- un lieu « rivière » : site de Passay à la Chevrolière

Sur chaque site sera organisé un pique-nique géant et une animation musicale. Cet évènement se veut familial et gratuit.

Le budget prévisionnel est d'environ 40 000 €, une société spécialisée en évènementiel a d'ores et déjà été mandatée pour organiser cette manifestation.

Une affiche est en cours de réalisation.

4. Présentation du « document unique »

Laëtitia PELTIER rappelle que la commune a engagé en avril 2018 la démarche de réaliser son document unique.

Il s'agit de recenser au sein des services de la collectivité tous les risques auxquels sont potentiellement confrontés les agents et faire l'état des lieux des mesures existantes ou à prendre pour soit faire cesser ce risque, soit le diminuer.

Ainsi pour rédiger ce document l'ensemble des métiers exercés au sein de la commune ont été recensés et les risques évalués en collaboration avec les agents sur le terrain.

La commune a été aidé par le CDG 44 sur ce dossier, nous avons été accompagnés et avons bénéficié des grilles d'évaluation des risques préparées par le CDG.

Laëtitia PELTIER précise que ce document doit être mis à jour au moins une fois par an afin de faire un point sur l'état d'avancement des actions programmées pour la diminution des risques.

5. Présentation du projet de réaménagement de la bibliothèque et de la mairie

Michel DERBORD présente le plan, présenté aux agents et aux bénévoles de la bibliothèque.

Il s'agit de d'intégrer dans la bibliothèque l'ancienne poste, de rationaliser l'utilisation du hall d'entrée actuel de la bibliothèque, de réaliser des rangements, de transformer la salle « loi 1901 » en deux bureaux.

Le conseil municipal valide le projet présenté.

Il est précisé que le CAUE nous accompagne pour la réalisation du cahier des charges.

La séance est levée à 22 h 30.